



Edito

Il y a 20 ans, à cette époque de l'année, nous inaugurons le Foyer. L'A.S.C.A. a fêté dignement l'événement. Une soirée "country", une rétrospective en images, mémoire de l'association, un repas convivial, une représentation théâtrale en dialecte local. Autant de manifestations, toutes réussies, qui créent l'âme d'un village.

20 ans déjà. L'inauguration du Foyer était alors l'aboutissement d'un rêve, puis d'un projet. En 1977, à notre arrivée, Altwiller rêvait d'une salle. Une salle pour ses réunions. Une salle pour ses fêtes. Une salle pour faire vivre notre communauté. Une salle comme tous les villages alentours en possédaient. Il fallait alors que cette salle soit au milieu du village. Le patrimoine foncier de la Commune, au centre du village, était limité. C'est en réfléchissant à une extension de l'école devenue trop étroite que l'idée est née. L'idée paraissait insensée, tant le terrain était inadapté. Un immense talus, des haies, des orties... Mais très vite l'idée devint projet, le projet devint réalité.

Depuis 20 ans déjà que le Foyer abrite les activités de l'Association Socioculturelle, qu'il est le siège des manifestations de toutes nos associations locales, qu'il sert de cadre à nos fêtes familiales. Bien sûr, depuis 20 ans, notre village a changé. D'aucuns disent qu'il est inadapté. Qu'il faudrait un parking ! Qu'il faudrait que.... ! C'est peut-être vrai ! Nous y pensons. Mais il y a 20 ans, le Foyer est né. Longue vie encore à notre Foyer et bon vent à ceux qui le font vivre.

A la fin de cette année scolaire, à la veille des congés et des départs en vacances, je vous souhaite à toutes à tous et un bel été.

Animation

Maisons fleuries

Vous êtes de plus en plus nombreux à fleurir vos façades, vos jardins. En 2006 nous avons donc décidé de reconduire le concours communal de maisons fleuries.

Comme les années précédentes, un jury de personnes étrangères au village passera fin juillet pour attribuer les prix. Inutile de vous inscrire. Toutes les maisons y participeront.

Comme les années précédentes, nous comptons sur vous pour que notre village soit de plus en plus beau.



Informations communales	p1
ASCA	p8
Récré à sons	p10
Chorale paroissiale	p10
Conseil de fabrique	p11
Informations utiles	p12

Réalisés

Les nouveaux lampadaires de la rue de l'église et de la rue de Romazières ont pris place des poteaux électriques qui supportaient l'éclairage public.

Désormais plus de gigantesques toiles d'araignées dans le ciel de cette partie du village, mais un éclairage fonctionnel et satisfaisant tel que prévu dans l'"Aménagement de la place" (voir "Altville" de décembre 2005).

L'aménagement paysager et floral du parterre central a été réalisé par les établissements Lehnard de Saint-Avold à qui ont été confiés l'entretien des espaces verts de la commune ainsi que le fleurissement de la place de la mairie et des abords de l'abribus.

Prévus

La construction de ralentisseurs de vitesse. L'emplacement définitif n'est pas arrêté mais ils sont projetés rue de la Nied, rue de l'église et rue Delphine Motte.

La réfection des peintures intérieures de l'école maternelle (ancien bâtiment) pour la somme de 3.360 € HT ; marché attribué à l'entreprise Majcen de Saint-Avold. Les travaux seront réalisés pendant les vacances d'été.

Le remplacement du mobilier des élèves de la classe primaire. Mobilier commandé chez CAMIF- Collectivités pour une somme de 5.395 € HT.

Les anciens bancs sont mis en vente au profit de l'A.S.S.E. (Coopérative scolaire) de l'école. Les amateurs peuvent s'adresser au personnel enseignant dès à présent et il serait souhaitable que la salle de classe soit vidée le dernier jour de l'année scolaire.



Budget 2006

FONCTIONNEMENT	Dépenses	Recettes
Crédits de fonctionnement votés	296.098,91 €	286.884,00 €
Résultat d'exploitation reporté		9.214,91 €
Total fonctionnement	296.098,91 €	296.098,91 €

INVESTISSEMENT	Dépenses	Recettes
Crédits d'investissements votés	157.892,57 €	212.997,12 €
Reste à réaliser de l'exercice 2005	111.736,27 €	34.991,70 €
Solde d'investissements reportés		21.640,02 €
Total investissements	269.628,84 €	269.628,84 €

Impôts locaux**Taux communaux inchangés**

Les taux communaux des quatre taxes locales sont inchangés en 2006.

Si votre impôt augmente en 2006, ce sera dû à l'augmentation de vos bases locatives ou à une augmentation des taux du Département et de la Région. Les taux de la Communauté de Communes du Pays Naborien étant eux aussi inchangés (lire par ailleurs). Comme en 2005, le recouvrement de la redevance audiovisuelle sera inclus dans votre imposition locale.

	Taux communal 2006	Taux départemental 2005 moyen	Taux national 2005 moyen	Produit fiscal 2006 (en euros)
T.H.	12.83	13,19	14,34	44 610
T.F.B.	12.61	13,33	18,36	32 395
T.F.N.B.	32.84	45,79	43,63	4 401
T.P.	9.13	n.c.	15,52	14 964

Ordures ménagères**Pas d'augmentation en 2006**

En 2005, aucune modification du marché n'étant intervenue et grâce à vos efforts de tri le taux de redevances des ordures ménagères reste inchangé en 2006, à savoir :

1 personne	93 euros par an
2 personnes	164 euros par an
3 personnes	209 euros par an
4 personnes	257 euros par an
5 personnes	305 euros par an
6 personnes et +	356 euros par an
Société ou commerce	209 euros par an

L'aide aux associations

Le Conseil municipal a augmenté les subventions de fonctionnement suivantes pour 2006.

Fabrique de l'église d'Altviller	250 Euros
Société d'Entraide des Ouvriers et Mineurs d'Altviller	250 Euros
Club d'épargne « A la vieille Auberge » d'Altviller	250 Euros
Chorale Paroissiale de Lachambre-Altviller	250 Euros
Association des Parents d'élèves de Lachambre-Altviller	250 Euros
Association Socioculturelle (A.S.C.A.) d'Altviller	250 Euros
Billard-Club d'Altviller	250 Euros
Amicale des Sapeurs-Pompiers d'Altviller	705 Euros*
Association Scolaire Sportive et Educative d'Altviller	280 Euros**
Association Scolaire Sportive et Educative de Lachambre	312 Euros**
U.S.E.P. de la circonscription scolaire de Saint-Avold - Sud	142 Euros
Chorale Récré' à sons de Lachambre-Altviller	250 Euros
Amicale du personnel du Syndicat des Eaux de Barst	70 Euros
Subvention exceptionnelle à l'A.S.C.A pour son 20ème anniversaire	250 Euros
E.O.L. (Subvention pour la classe de neige des C.M. à Xonrupt)	480 Euros

* Subvention de fonctionnement de 250 euros + subvention pour le règlement d'une assurance individuelle de chaque sapeur-pompier.

** Subvention de 8 euros par enfant scolarisé respectivement à Altviller et à Lachambre pour des activités extra-scolaires.

SIVCOM



Le Syndicat intercommunal a voté son budget 2006

	Recettes	Dépenses
Fonctionnement	7.317.370,91 €	7.317.370,91 €
Investissement	4.424.646,59 €	4.424.646,59 €

Dans la section fonctionnement de ce budget, 3.250.000 € sont prévus à la collecte et 3.450.000 € au transport et au traitement de nos ordures, soit 6.700.000 €, soit près de **4,4 milliards de nos anciens centimes**. Il est vrai que le Syndicat Intercommunal compte 81.460 habitants. Dans ce coût, le fonctionnement de la déchetterie de Valmont n'est pas compris.

